



## PRÉFET DE LA VENDÉE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

### COMMUNIQUE DE PRESSE

La Roche-sur-Yon, le 11/02/2021 à 23H30

#### **Météo - Vigilance météorologique de niveau rouge pour risque de neige et de verglas sur le département de la Vendée**

Le préfet de la Vendée, au vu des informations transmises par Météo-France, a déclenché **l'état d'alerte météorologique de niveau ROUGE pour le risque météorologique « neige et verglas »** à compter de ce vendredi 12 février 2021 à 04h00.

Un épisode de pluie verglaçante notable va concerner le département de la Vendée en deuxième partie de nuit à compter de 04h00.

Ces pluies verglaçantes attendues sont susceptibles d'apporter une couche de glace de l'ordre de 0,5cm voire localement plus.

#### **Conséquences possibles :**

- D'importantes pluies verglaçantes sont susceptibles d'affecter gravement les activités humaines et la vie économique.
- Les routes risquent de devenir rapidement impraticables sur l'ensemble du réseau.
- De très importants dégâts peuvent affecter les réseaux de distribution d'électricité et de téléphone pendant plusieurs jours.
- De très importantes perturbations sont à craindre concernant les transports aériens et ferroviaires.

**Les maires du département ont été alertés de cette situation pour mettre en œuvre les mesures des plans communaux de sauvegarde destinées à informer la population et mettre en alerte leurs services techniques.**

**Le préfet de la Vendée a activé le centre opérationnel départemental en préfecture.**

#### **Conseils de comportement :**

Dans la mesure du possible :

- Rester chez vous ;
- N'entreprenez aucun déplacement autres que ceux absolument indispensables ;
- Mettez-vous à l'écoute de vos stations de radios locales ;

#### **Service départemental de la communication interministérielle**

Tél. : 02 51 36 72 00 - Portable : 06 74 75 23 16 (à l'usage de la presse uniquement)  
Mél. : [pref-communication@vendee.gouv.fr](mailto:pref-communication@vendee.gouv.fr)  
[www.vendee.gouv.fr](http://www.vendee.gouv.fr) - [@PrefetVendee](https://www.instagram.com/PrefetVendee) - [@PrefetVendee](https://www.facebook.com/PrefetVendee) - [@prefetvendee](https://www.youtube.com/channel/UC...)

29 rue Delille  
85000 La Roche-sur-Yon



## PRÉFET DE LA VENDÉE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

En cas d'obligation de déplacement :

- Signalez votre départ et votre lieu de destination à vos proches ;
- Munissez-vous d'équipements spéciaux ;
- Respectez scrupuleusement les déviations et les consignes de circulation ;
- Prévoyez un équipement minimum au cas où vous seriez obligés d'attendre plusieurs heures sur la route à bord de votre véhicule ;
- Ne quittez celui-ci sous aucun prétexte autre que sur sollicitation des sauveteurs

Pour protéger votre intégrité et votre environnement proche

- Protégez-vous des chutes et protégez les autres en dégageant la neige et en salant les trottoirs devant votre domicile, tout en évitant d'obstruer les regards d'écoulement des eaux ;
- Ne touchez en aucun cas à des fils électriques tombés au sol ;
- Protégez vos canalisations d'eau contre le gel ;
- Prévoyez des moyens d'éclairage de secours et faites des réserves d'eau potable ;
- Si vous utilisez un dispositif d'assistance médicale (respiratoire ou autre) alimenté par électricité, prenez vos précautions en contactant l'organisme qui en assure la gestion ;
- Installez impérativement les groupes électrogènes à l'extérieur des bâtiments ;
- N'utilisez pas pour vous chauffer :
  - Des appareils non destinés à cet usage (cuisinière, brasero, etc.) ;
  - Les chauffages d'appoint à combustion en continu ;
  - Ces appareils ne doivent fonctionner que par intermittence.

**Il convient d'être extrêmement vigilant et de se tenir informé de l'évolution météorologique et des conditions de circulation sur le réseaux routier du département.**

\* \* \*

Pour toutes informations :  
[www.meteofrance.com](http://www.meteofrance.com) - [www.vendee.gouv.fr](http://www.vendee.gouv.fr)  
<https://twitter.com/PrefetVendee>  
<https://www.facebook.com/PrefetVendee/>

## Service départemental de la communication interministérielle

Tél. : 02 51 36 72 00 - Portable : 06 74 75 23 16 (à l'usage de la presse uniquement)  
Mél. : [pref-communication@vendee.gouv.fr](mailto:pref-communication@vendee.gouv.fr)  
[www.vendee.gouv.fr](http://www.vendee.gouv.fr) - [@PrefetVendee](https://twitter.com/PrefetVendee) - [@PrefetVendee](https://www.facebook.com/PrefetVendee/) - [@prefetvendee](https://www.instagram.com/prefetvendee)

29 rue Delille  
85000 La Roche-sur-Yon